



Unité de Développement des Premiers Secours du Rhône

UDPS69-SSL – 111-113 Rue du 1^{er} Mars 1943 – 69100 Villeurbanne
04.37.22.04.14 - contact@udps69.fr - Site internet : www.udps69.fr



DOSSIER D'INSCRIPTION BNSSA

Photo
OBLIGATOIRE

NOM : Prénom :

Date de Naissance :Lieu de Naissance :

Numéro de Sécurité Sociale :

Adresse :

Code Postal :Ville :

E-mail :Portable :

Profession :Étudiant (filière) :

Comment nous avez-vous connu ?

Personne à prévenir en cas d'urgence :Téléphone :

FORMULES : En continu ou Intensive (BNSSA seul ou pack : PSE1+BNSSA / PSE1+PSE2+BNSSA)

EN CONTINU : Entraînement le mercredi de 19h à 21h à la piscine de Chassieu (Hors vacances scolaires)

Si formule « Classique », sélectionner la date de votre choix pour passer le PSE1 à l'UDPS 69

Session 1 : Les 14, 15, 21, 22 et 28/09/24 (complète)

Session 2 : Du 21 au 25/10/24 (complète)

Session 3 : Du 28/10 au 01/11/24 (complète)

Session 4 : Les 09, 10, 11, 16 et 17/11/24 (complète)

Session 5 : Les 30/11, 01, 07, 08 et 14/12/24 (complète)

Session 6 : Du 26 au 30/12/24 (complète)

Session 7 : Les 04, 05, 11, 12 et 18/01/25 (complète)

Session 8 : Les 08, 09, 15, 16 et 22/02/25

Session 9 : Du 24 au 28/02/25

Session 10 : Du 03 au 07/03/25

Session 11 : Les 15, 16, 22, 23 et 29/03/25

INTENSIVE : (BNSSA + PSE1 inclus dans la session de votre choix)

Session	Dates	Lieu de formation	Date et lieu d'examen
<input type="checkbox"/> Session 1	Du 19/10/24 au 25/10/24	Natation : Piscine Municipale d'Oullins Théorie + Secourisme : UDPS 69	27/10/24 à la Piscine Municipale d'Oullins



Unité de Développement des Premiers Secours du Rhône

UDPS69-SSL – 111-113 Rue du 1^{er} Mars 1943 – 69100 Villeurbanne
04.37.22.04.14 - contact@udps69.fr - Site internet : www.udps69.fr



<input type="checkbox"/> Session 2	Du 26/10/24 au 01/11/24	Natation : Centre Nautique de Chassieu Théorie + Secourisme : Chassieu	02/11/24 au Centre Nautique de Chassieu
<input type="checkbox"/> Session 3	Du 22/02/25 au 28/02/25	Natation : Piscine Municipale d'Oullins Théorie + Secourisme : UDPS 69	02/03/25 à la Piscine Municipale d'Oullins
<input type="checkbox"/> Session 4	Du 01/03/25 au 07/03/25	Natation + Théorie + Secourisme : Centre Nautique Pierre Mendès-France de Saint-Priest	09/03/25 à la Piscine des Vallons du Lyonnais de Vaugneray
<input type="checkbox"/> Session 5	Du 02/03/25 au 08/03/25	Natation + Théorie + Secourisme : Piscine des Vallons du Lyonnais de Vaugneray	09/03/25 à la Piscine des Vallons du Lyonnais de Vaugneray
<input type="checkbox"/> Session 6	Du 19/04/25 au 25/04/25	Natation : Centre Aquatique Les Vagues de Meyzieu Théorie + Secourisme : UDPS 69	26/04/25 au Centre Aquatique Les Vagues de Meyzieu
<input type="checkbox"/> Session 7	Du 19/04/25 au 25/04/25	Natation + Théorie + Secourisme : Le Kubdo de Sainte-Foy-Lès-Lyon	27/04/25 au Kubdo de Sainte-Foy-Lès-Lyon
<input type="checkbox"/> Session 8	Du 26/04/25 au 02/05/25	Natation : Centre Aquatique Les Vagues de Meyzieu Théorie + Secourisme : UDPS 69	04/05/25 au Centre Aquatique Les Vagues de Meyzieu
<input type="checkbox"/> Session 9	Du 21/06/25 au 27/06/25	Natation : Centre Aquatique Les Vagues de Meyzieu Théorie + Secourisme : UDPS 69	28/06/25 au Centre Aquatique Les Vagues de Meyzieu
<input type="checkbox"/> Session 10	Du 23/08/25 au 29/08/25	Natation : Centre Aquatique Les Vagues de Meyzieu Théorie + Secourisme : UDPS 69	30/08/25 au Centre Aquatique Les Vagues de Meyzieu

Formule avec **PSE2** (Obtention du PSE1 requise au préalable)

- Session 1 : Du 28 au 31/10/24 (complète)
- Session 2 : Les 23, 24, 30/11/24 et 01/12/24 (complète)
- Session 3 : Du 02 au 05/01/25 (complète)
- Session 4 : Du 03 au 06/03/25

- Session 5 : Les 08, 09, 15 et 16/03/2025
- Session 6 : Les 05, 06, 12 et 13/04/2025
- Session 7 : Du 21 au 24/04/2025
- Session 8 : Du 02 au 05/06/2025



Règlement de la cotisation d'assurance à l'ordre de « UDPS 69 » : 25,00 € (obligatoire)

- Chèque : N° Banque :
- En espèces
- Virement

FINANCEMENT

- BNSSA sans PSE1 : 460,00 €
- PSE1 + BNSSA : 610,00 €
- PSE1 + PSE2 + BNSSA : 760,00 €
- (Ne pas oublier la cotisation assurance †)

Règlement des formations choisies :

Virement : IBAN : FR76 1027 8073 1100 0204 6380 104 BIC : CMCIFR2A. Date virement :

Intitulé virement :

- Chèque 1 : N°Banque :
- Chèque 2 : N°Banque :
- Chèque 3 : N°Banque :
- à l'ordre de « UDPS 69 » (possibilité de régler en 3 fois sans frais par chèque)

Je soussigné(e) atteste sur l'honneur :

- que les indications portées sur ce dossier sont exactes,
- accepter les modalités de la procédure d'inscription, dont les mesures sanitaires en vigueur ;
- avoir pris connaissance et accepte les conditions générales de ventes et notre règlement intérieur téléchargeables sur notre site internet www.udps69.fr.

et autorise l'UDPS 69 :

- à capter et à exploiter, à titre gracieux, mon image ou celle de mon enfant susnommé, réalisée lors discours ou manifestations extérieures de l'UDPS69, sur tous supports et sur tous formats.
- à diffuser et télécharger les photos ou films ainsi réalisés, sur le site internet de l'UDPS69 (www.udps69.fr) pour toutes les promotions de l'association.

Tout dossier non signé ou incomplet ne sera pas traité

Fait à le

Signature du stagiaire :

Si mineur, signature d'un représentant légal (NOM, Prénom) :